

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du VAR

Service concerné : Préfecture du Var / Service Agriculture et Forêt / Bureau du Développement Rural
Boulevard du 112^{ème} Régiment d'Infanterie – CS 31209 – 83070 TOULON Cedex
Téléphone: 04 94 46 83 83 / Courriel : gilda.six@var.gouv.fr

LISTE DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'EXPLOITER SOUMISES A PUBLICITE

L'article D331-4-1 créé par décret n°2015-713 du 22 juin 2015 - art 2 précise que :

En application de l'article R 331-4 du code rural, les demandes d'autorisation d'exploiter des terres agricoles, sont soumises à publicité sur le site internet de la Préfecture et par affichage en mairie

Cette publicité porte sur la localisation des biens (colonne 6) et leur superficie (colonne 5), ainsi que sur l'identité des propriétaires (colonne 8) et du demandeur (colonne 4).

Elle précise la date d'enregistrement de la demande (colonne 2) et indique la date limite de dépôt des dossiers complets de demandes d'autorisation Concurrentes (colonne 3) auprès de la DDTM du Var.

Si les dossiers sont déposés après expiration du délai (colonne 3) ou incomplets durant le délai de publicité, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

(1) N° de dossier	(2) Date d'enregistrement	(3) Date limite de dépôt des dossiers de demandes d'autorisation concurrentes	(4) Demandeur	(5) Superficie demandée (ha)	Localisation		(8) Propriétaire(s) ou mandataire(s)
					(6) Commune(s)	(7) N° des parcelles demandées	
832026060	09/04/26	07/06/26	PROVOT Charlotte	2	LES ARCS	F700	PROVOT Marie-Françoise PROVOT Bernoit PROVOT Pascal Jean